



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
15 décembre 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme
Soixante-neuvième session
Genève, 1^{er}-5 décembre 2014

**Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et
du budget-programme sur sa soixante-neuvième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 1^{er} au 5 décembre 2014

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante-neuvième session	2
II. Résumé du Président	2
III. Questions d'organisation.....	5
Annexes	
I. Ordre du jour provisoire de la soixante-dixième session du Groupe de travail.....	6
II. Participation	7



I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante-neuvième session

Examen du descriptif de programme de l'avant-projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017

(Point 3 de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

Ayant pris connaissance du projet de descriptif de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2016-2017,

1. Approuve le descriptif de programme proposé pour la CNUCED pour l'exercice biennal 2016-2017 tels qu'il est présenté dans le document TD/B/WP(69)/CRP.1/Rev.1;

2. Recommande au Secrétaire général de la CNUCED de tenir pleinement compte du document TD/B/WP(69)/CRP.1/Rev.1 lorsqu'il soumettra au Secrétaire général de l'ONU le descriptif de programme proposé pour l'exercice 2016-2017.

II. Résumé du Président

A. Compte rendu des travaux

1. À sa soixante-neuvième session, tenue à Genève (Suisse) du 1^{er} au 5 décembre 2014, le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme a examiné le descriptif de programme de l'avant-projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 et le projet de stratégie de mobilisation de fonds pour les activités de coopération technique.

B. Déclarations liminaires

2. Des déclarations liminaires ont été prononcées par le Secrétaire général adjoint de la CNUCED; le représentant des Philippines, au nom du Groupe des 77 et de la Chine; le représentant de la République-Unie de Tanzanie, au nom du Groupe africain; le représentant de l'Italie, au nom de l'Union européenne et de ses États membres; le représentant des Philippines, au nom du Groupe asiatique; le représentant de la Suisse, au nom du groupe JUSSCANNZ; le représentant de l'Uruguay, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes; le représentant de la Barbade; le représentant de la Chine; le représentant de l'Équateur et le représentant du Maroc.

C. Séances informelles

3. Le Groupe de travail a poursuivi ses travaux en séance informelle.

D. Décisions du Groupe de travail

1. Examen du descriptif de programme de l'avant-projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017

(Point 3 de l'ordre du jour)

4. Le Groupe de travail a examiné le document TD/B/WP(69)/CRP.1, intitulé «Programme narrative component of the draft proposed programme budget for the biennium 2016-2017».

5. Un groupe régional a souligné qu'indépendamment de la qualité de leur conception, les projets et les activités figurant dans le descriptif de programme demeureraient inopérants si le financement était insuffisant pour les mettre pleinement en œuvre.

6. Plusieurs délégations ont prié toutes les parties concernées d'améliorer et de renforcer l'action menée par la CNUCED et de se mobiliser dans ce sens durant la phase de préparation de la quatorzième session de la Conférence. Un certain nombre de délégations ont dit qu'il était nécessaire de renforcer encore les partenariats entre la CNUCED et d'autres organisations internationales, particulièrement le Centre du commerce international, afin que les actions menées aient des retombées positives optimales sur les bénéficiaires. Certains groupes, tout en saluant les progrès accomplis dans ce domaine, ont rappelé qu'il fallait déployer des efforts plus énergiques encore pour appliquer, pleinement et uniformément, le cadre de gestion axée sur les résultats.

7. Plusieurs délégations ont accueilli avec satisfaction le descriptif de programme pour l'exercice 2016-2017 et ont estimé que des progrès avaient été faits pour définir les réalisations escomptées et les indicateurs en mettant davantage l'accent sur les résultats concrets. D'autres délégations ont affirmé qu'il conviendrait de se concentrer encore davantage sur les résultats, plutôt que sur les produits.

8. Plusieurs délégations ont demandé des explications sur le transfert des activités concernant l'égalité des sexes et le développement de la rubrique Direction exécutive et administration au sous-programme relatif au commerce international. Ils ont demandé que la réalisation escomptée concernant la prise en compte systématique de la problématique du genre et l'indicateur de succès correspondant, qui figuraient dans le budget des exercices précédents, soient réintégrés dans le descriptif de programme. De cette façon, les questions de genre ne concerneraient pas qu'un seul sous-programme, et le Secrétaire général de la CNUCED serait tenu d'en tenir compte dans le cadre de tous les sous-programmes.

9. S'agissant du sous-programme 4, un groupe régional a dit qu'il était important de faire mention du transfert de technologie au paragraphe 34 b) ii) du descriptif de programme, conformément à la résolution 2014/27 adoptée par le Conseil économique et social, en date du 16 juillet 2014.

10. Le représentant d'un groupe régional a remercié le Comité du programme et de la coordination d'avoir accordé un traitement équilibré aux différents groupes d'États membres dans le descriptif de programme, comme l'avait proposé le Groupe de travail. Une délégation a regretté que l'équilibre entre les groupes d'États n'ait pas fait l'objet d'un traitement cohérent au long du document et qu'il n'y ait pas de définition commune pour certains groupes de pays.

11. Le représentant d'un groupe régional a rappelé que le Conseil du commerce et du développement était chargé de poursuivre les travaux de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement entre les sessions de celle-ci et que les mandats qu'il définissait devaient donc être considérés comme valables dans tous les domaines, y compris celui des publications. Il a demandé au secrétariat de la CNUCED de travailler en concertation avec les personnes concernées du Secrétariat de l'ONU pour veiller à ce que

les traductions des publications et documents de la CNUCED soient disponibles en temps opportun. Il a également demandé que ces matériels soient imprimés en suffisamment d'exemplaires pour répondre aux besoins des pays dont l'accès à Internet était limité.

12. Certaines délégations se sont enquis de la disponibilité du descriptif de programme dans les langues officielles autres que l'anglais. Le secrétariat a indiqué qu'il ne s'agissait pour l'instant que d'un document de travail et que les traductions seraient disponibles dans la version finale du budget-programme, qui serait publié au Siège de l'ONU vers le mois d'avril 2015. Il a annoncé que, suivant la pratique habituelle, une séance d'information sur les sections de la version finale concernant la CNUCED aurait lieu à Genève en mai ou juin 2015 à l'intention des délégations.

13. Des délégations ont demandé pourquoi certaines sections du descriptif de programme ne comportaient pas de cadre logique définissant des objectifs, des réalisations escomptées et des indicateurs de succès. Le secrétariat a répondu que, conformément à la présentation standard et aux instructions du Contrôleur de l'ONU, on établissait un cadre logique seulement pour la rubrique Direction exécutive et administration et, en ce qui concernait les sous-programmes, la rubrique Programme de travail.

14. Évoquant les difficultés des petits États insulaires en développement, une délégation a souhaité que la CNUCED coopère davantage avec ces États pour mettre en œuvre les résultats des conférences mondiales pertinentes, notamment les Orientations de Samoa¹. Les États membres devraient réfléchir aux moyens de donner à la quatorzième session de la Conférence une portée réellement mondiale et de renforcer le rôle que joue la CNUCED en tant que principal organisme chargé d'assurer le traitement intégré du commerce et du développement et des questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable.

15. Une délégation a demandé pour quelles raisons le Secrétariat de l'ONU n'avait pas prévu d'activités en vue de l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et de la mise en place du progiciel de gestion intégré Umoja. Le secrétariat a expliqué que d'ici à l'exercice 2016-2017, la phase préparatoire de ces deux projets aurait été menée à terme et que les normes IPSAS et le système Umoja seraient utilisées dans le cadre de toutes les activités concernées.

16. La Présidente a décidé d'indiquer dans le rapport que, de l'avis général des délégations, il faudrait réviser le descriptif de programme pour l'exercice 2016-2017 après la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement afin de tenir compte de tout nouveau mandat ou objectif qui pourrait être défini à cette session ou dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Le secrétariat a confirmé que, conformément à la pratique établie, le Groupe de travail tiendrait, pour ce faire, une session vers le mois de juin 2016.

2. Stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED pour ses activités de coopération technique (Point 4 de l'ordre du jour)

17. Malgré tous les efforts déployés par les coordonnateurs régionaux pour arrêter la stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED pour ses activités de coopération technique, les États membres n'ont pas pu se mettre d'accord sur une version finale. À l'issue de consultations informelles avec les groupes régionaux, la Présidente du Groupe de travail a prié les coordonnateurs régionaux et les États membres intéressés de poursuivre les consultations informelles ouvertes concernant le projet de stratégie et d'en présenter les

¹ Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement.

résultats, si possible, à la soixante-dixième session du Groupe de travail, en mars 2015, ou à sa soixante et onzième session, en septembre 2015.

III. Questions d'organisation

A. Élection du bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

18. À la séance plénière d'ouverture, le 1^{er} décembre 2014, le Groupe de travail a élu M^{me} Wafa Ameuri (Algérie) Présidente et M. Alexander Zagryadskiy (Fédération de Russie) Vice-Président/Rapporteur.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

19. À la même séance, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire (TD/B/WP/266), qui se lisait comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du descriptif de programme de l'avant-projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017.
4. Stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED pour ses activités de coopération technique.
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-dixième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

C. Ordre du jour provisoire de la soixante-dixième session du Groupe de travail

(Point 5 de l'ordre du jour)

20. À sa séance plénière de clôture, le 5 décembre 2014, le Groupe de travail a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dixième session (voir annexe I).

D. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

(Point 7 de l'ordre du jour)

21. À la même séance, le Groupe de travail a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa soixante-neuvième session.

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la soixante-dixième session du Groupe de travail

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Ordre du jour provisoire de la soixante et onzième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annexe II

Participation*

1. Des représentants des États membres du Groupe de travail ci-après ont participé à la session:

Autriche	Japon
Bangladesh	Nigéria
Barbade	Pakistan
Bélarus	Fédération de Russie
Chine	Sénégal
Équateur	Suisse
Allemagne	États-Unis d'Amérique
Guatemala	

2. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après, qui ne sont pas membres du Groupe de travail, ont participé à la session:

Algérie	Mali
Bolivie (État plurinational de)	Maurice
Brésil	Mexique
Chili	Maroc
Côte d'Ivoire	Myanmar
République dominicaine	Népal
Estonie	Paraguay
Éthiopie	Philippines
Finlande	Pologne
Indonésie	République de Moldova
Iraq	Arabie saoudite
Jamaïque	Espagne
Jordanie	Trinité-et-Tobago
Kenya	Tunisie
Lettonie	Uruguay
Madagascar	Venezuela (République bolivarienne du)
Malaisie	

3. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Union européenne
Organisation de la coopération islamique

4. L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée à la session:

Catégorie générale

International Network for standardization of Higher Education Degrees

* Cette liste ne mentionne que les pays et organismes inscrits. Pour la liste complète des participants, voir le document TD/B/WP(69)/INF.1.